Le Monde des Parlements

Revue trimestrielle de l'Union interparlementaire

Novembre 2005 • N°19

LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMC, PASCAL LAMY. S'ADRESSE AUX **PARLEMENTAIRES**



e 22 septembre 2005, le nouveau Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), M. Pascal Lamy, a rencontré, à l'occasion de l'une de ses premières apparitions en public, les membres du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC. La rencontre s'est tenue à la Maison des Parlements. Siège de l'Union interparlementaire. M. Lamy les a entretenus des questions les plus cruciales dans le domaine du commerce international, en insistant plus particulièrement sur ce qui reste encore à faire pour achever le Cycle de Doha. Il a souligné la nécessité d'organiser des débats fréquents et de haut niveau technique entre les parlementaires et les négociateurs de l'OMC afin de rendre l'organisation plus transparente vis-à-vis de l'extérieur et de faire en sorte qu'elle rende compte de son action aux élus. Le Comité de pilotage a achevé les préparatifs de la session de Hong Kong de la Conférence parlementaire sur l'OMC, qui se tiendra les 12 et 15 décembre 2005, en liaison avec la sixième Conférence ministérielle de l'OMC.

Lire entretien en page 8.

Dernières nouvelles LE NOUVEAU PRESIDENT DE L'UIP EST M. PIER FERDINANDO CASINI

e 19 octobre 2005, le Conseil directeur de ⊿l'Union interparlementaire (UIP) a élu M. Pier Ferdinando Casini, Président de la Chambre des députés italienne, à la Présidence de l'UIP, par 230 voix contre 107 pour le candidat adverse, M. Gert Versnick, membre de la Chambre des représentants de la Belgique. M. Casini succède au sénateur chilien Sergio Páez, pour un mandat de trois ans.



Le nouveau Président de l'UIP, M. Pier Ferdinando Casini.

M. Pier Ferdinando Casini est né à Bologne (Italie) le 3 décembre 1955. Il a été Président du Centre chrétien démocrate. Depuis son élection à la présidence de la Chambre des députés italienne - troisième charge de l'Etat italien - en 2001, il ne participe plus à l'activité de son parti. M. Casini a été membre des Commissions des Affaires étrangères et de la Défense et Vice-Président de la Commission parlementaire d'enquête sur le terrorisme en Italie, ainsi que député au Parlement européen de 1994 à 2001.

Le Sommet des Présidents de parlement adopte une déclaration "Combler le déficit démocratique dans les relations internationales : un plus grand rôle pour les parlements"

u 7 au 9 septembre 2005, plus de 140 Présidents de parlement se sont réunis à New York, à la veille de la Réunion de haut niveau des chefs d'Etat et de gouvernement organisée par les Nations Unies, pour la deuxième Conférence mondiale



Sur invitation de l'UIP, plus de 140 Présidents de parlement se sont réunis dans la salle de l'Assemblée générale au Siège de l'ONU à New York, en présence du Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan.

des Présidents de parlement, sous la présidence du sénateur Sergio Páez, Président de l'Union interparlementaire (UIP). Les Présidents ont adopté une déclaration pour dresser le bilan de l'action conduite par les parlements depuis la tenue de leur première conférence en l'an 2000 et pour réfléchir à la manière d'apporter un soutien accru à la coopération internationale et aux Nations Unies, et contribuer ainsi à combler le déficit démocratique dans les relations internationales. (Le texte de la déclaration est affiché sur le site web de l'UIP - www.ipu.org).

RÉFORME DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES : LES PARLEMENTS Y ONT-ILS LEUR PLACE ?

Par Mme Nino Burdjanadze, Présidente du Parlement de la Géorgie Mme Baleka Mbete, Présidente de l'Assemblée nationale de l'Afrique du Sud M. Renan Calheiros, Président du Sénat du Brésil M. Franklin M. Drilon, Président du Sénat des Philippines M. Björn von Sydow, Président du Parlement de la Suède

L'en tête des questions inscrites à l'ordre du jour du sommet mondial marquant le soixantième anniversaire de l'Organisation mondiale, qui s'est tenu en septembre à New York et a réuni les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier. Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a présenté à cette occasion une série de propositions qui ont donné lieu à un débat animé. Les réformes envisagées ont pour objet de faire de l'ONU une organisation plus forte, mieux armée pour répondre aux besoins des populations qu'elle a pour mission de servir. En dernière analyse, l'Organisation doit être plus démocratique, et les parlements ont à l'évidence un rôle à jouer dans ce processus.

Le corps législatif est l'une des trois composantes fondamentales de tout État démocratique. Les parlements sont élus par le peuple dont ils sont les porte-parole, non seulement au plan national, mais aussi sur la scène

SOMMAIRE

Pages 4-5

La réunion des Femmes Présidentes débat de la coopération entre les Parlements et l'ONU pour la promotion de l'égalité entre les sexes

Page 9

Visite du Président de l'UIP à la Knesset et au CLP

A la Knesset, le Président de l'UIP a été reçu par le Président, M. Reuven Rivlin, et à Ramallah, il a rencontré le Président du Conseil législatif Palestinien, M. Rawhi Fattouh



 Page 11
 Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité en Amérique latine

internationale, bien que ce dernier aspect soit moins souvent mentionné. Les engagements auxquels souscrivent les représentants des États lors des négociations multilatérales ne peuvent être ratifiés et mis en œuvre qu'après avoir été examinés par les parlements. Ces derniers assurent un suivi minutieux de l'ensemble du processus, depuis la rédaction initiale des textes jusqu'à leur ratification et leur application. Après de nombreuses décennies pendant lesquelles les parlements ont été singulièrement absents des Nations Unies, l'Organisation semble désormais prendre acte du rôle que jouent les parlements et leurs membres élus en leur qualité de gardiens de la démocratie.

Les parlements du monde ont tenu leur propre sommet au cours de la semaine qui a précédé la réunion de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement. Les Présidents de plus de 140 chambres parlementaires se sont réunis au siège de l'ONU à New York pour y exposer leur vision de la coopération multilatérale au cœur même de l'enceinte où sont débattues les questions de politique internationale et expliquer de quelle manière les parlements peuvent contribuer à combler le déficit démocratique dans les relations internationales.

De quelle manière, précisément ? S'agit-il, par exemple, de créer aux Nations Unies une assemblée parlementaire qui fonctionnerait parallèlement à l'Assemblée générale, instance gouvernementale? Les avis divergent, mais l'opinion générale qui s'est dégagée des débats est que la mise en place de nouvelles institutions n'aurait guère de sens, tant du point de vue pratique que politique. La priorité est avant tout d'établir des liens de coopération renforcés – plus étroits, approfondis, durables et plus systématiques – entre les parlements nationaux et les Nations Unies dans toute leur diversité.

Pour cela, deux changements s'imposent. L'Organisation doit tout d'abord définir, parmi ses nombreux domaines de compétence, un ensemble de questions à caractère prioritaire sur lesquelles elle consulterait régulièrement les parlements. Par ailleurs, il faut que les parlements eux-mêmes sélectionnent les personnes les plus qualifiées pour traiter de ces problèmes, en d'autres termes, ceux de leurs membres qui ont acquis une vaste expérience des questions considérées, tant au sein de commissions parlementaires que dans leurs circonscriptions respectives, et qui justifient à ce titre de réelles compétences.

Les questions prioritaires à soumettre aux parlements sont

(Suite en page 3)

...LU DANS LA PRESSE...

Casini élu nouveau Président de l'Union interparlementaire

Rome (Reuters) - Pier Ferdinando Casini est le nouveau Président de l'Union interparlementaire, organisation internationale qui réunit les représentants des parlements de 141 Etats dans le monde, pour une période de trois ans, de 2005 à 2008. Un porte-parole du Président de la Chambre l'a annoncé à Reuters, ajoutant que l'élection par l'Assemblée réunie à Genève a eu lieu par 230 voix sur 337. La présidence de l'Union interparlementaire est l'un des postes politiques les plus importants occupés par un Italien dans une organisation internationale, depuis le départ de Romano Prodi, à la tête de la Commission européenne. L'Italie est revenue à la direction de l'UIP après presque cinquante ans.

Yahoo - Italie - 19 octobre 2005

Elle pense qu'une femme a sa place à l'Elysée

Ségolène Royal est populaire. Militante infatigable et pleine d'expérience - à une époque où l'électorat français, désenchanté, est à la recherche de nouveauté -, elle est la cadette des principaux dirigeants d'un Parti socialiste notoirement divisé. Pourtant, lorsque S. Royal, 52 ans, a déclaré la semaine dernière qu'elle envisageait de se porter candidate à la présidence en 2007, elle a immédiatement déclenché attaques et dérision dans son propre camp...La seule Française ayant été, à ce jour, Premier Ministre, Edith Cresson, a renoncé à ses fonctions en 1992, sous le feu des critiques. Une femme n'a jamais été Présidente, ce qui n'est pas surprenant puisque les grands partis n'ont jamais présenté de candidate à la présidence du pays. Moins de 13 pour cent des législateurs sont des femmes, ce qui - d'après l'Union interparlementaire - relègue la France au 74ème rang mondial dans le domaine de l'égalité entre

International Herald Tribune - 30 septembre 2005

(Suite de la page 2)

toutes étroitement liées aux Objectifs du Millénaire pour le développement que les Nations Unies s'emploient à atteindre. Elles touchent au problème de la pauvreté dans le monde et aux questions connexes du financement du développement et des règles applicables au commerce multilatéral, de même qu'à la pandémie de VIH/SIDA et à d'autres enjeux sanitaires. Elles sont souvent en rapport direct avec le douloureux processus de reconstruction des institutions détruites par des conflits violents. Elles concernent tous nos pays et renvoient toutes à la nécessité de renforcer la règle de droit et de défendre les droits de l'homme.

Les Présidents de parlement ont plaidé en faveur de l'établissement d'un nouveau partenariat stratégique entre

Editorial

Invitation à créer une journée internationale des parlements

La Présidente du parlement de la Georgie, Mme Nino Burjanadze, l'affirme :"la deuxième Conférence des Présidents de parlement a été un événement important et nous devrions renforcer le rôle des parlements et des institutions démocratiques partout dans le monde, afin de les rendre plus justes, plus démocratiques et plus pacifiques".

Le temps est venu pour les parlements et les gouvernements de dialoguer davantage pour créer une dynamique d'action, étant clairement entendu que la démocratie, la sécurité, le développement et les droits de l'homme sont intrinsèquement liés.

Certes, mais les gouvernements sont-ils prêts à accepter que les parlements soient actifs sur le plan international? "Cela dépend des parlements et des parlementaires", répond la Présidente du parlement géorgien, tout en reconnaissant qu'"il n'est pas très confortable pour les gouvernements d'avoir des parlements forts, parce que les parlements ont naturellement pour rôle de critiquer les gouvernements". Si Mme Burjanadze précise que les critiques constructives permettront aux gouvernements d'être plus efficaces et d'éviter de commettre des erreurs, elle ajoute que si un gouvernement a peur d'un parlement puissant et équitable, "cela veut dire que le pays a de sérieux problèmes".

A New York, les Présidents de parlement qui ont pris part à la deuxième Conférence mondiale des Présidents de parlement ont adopté une Déclaration appelant à combler le déficit démocratique dans les relations internationales, en laissant le contrôle parlementaire s'exercer avec vigueur sur la scène politique internationale. Les signataires de la Déclaration ont lancé un appel pour que les meilleurs experts disponibles dans les commissions parlementaires puissent mobiliser leurs compétences en vue de cet objectif.

Ceci implique également d'assurer une plus grande visibilité aux parlements, tant au plan national qu'international. L'une des manières d'y parvenir serait d'instituer, sur initiative de l'Union interparlementaire, une journée internationale des parlements, comme cela a été stipulé dans la résolution adoptée à New York. Cette commémoration annuelle permettrait aux législateurs, aux citoyens et aux médias, sous toutes les latitudes, de concentrer, pendant une journée, leur attention sur les activités menées par leur parlement respectif, deuxième pilier de l'Etat après l'exécutif. A l'instar de la Journée internationale de la femme ou la Journée internationale de la liberté d'expression, sujets incontournables dans les médias, ce jour-là.

L.B.

l'ONU et l'Union interparlementaire (UIP), l'organisation mondiale des parlements. Nous notons à ce propos que le document adopté en septembre par les chefs d'État et de gouvernement à l'issue du Sommet de New York reconnaît expressément le rôle de l'UIP en tant qu'organisation représentant les parlements du monde.

En cette période de remise en question et de changement, nous estimons que le recours aux parlements nationaux qui œuvrent en collaboration avec l'UIP est l'option la plus crédible et le moyen le plus sûr d'assurer un examen parlementaire rigoureux des activités des organisations internationales. Nous sommes convaincus que nous, parlements nationaux, pouvons faire de cette vision une réalité.

LORS DE LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DE LA DEUXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE PRÉSIDENTS DE PARLEMENT ILS ONT DÉCLARÉ :

Le sénateur Sergio Páez, Président de l'UIP

"Cette rencontre extraordinaire illustre l'intérêt que les institutions représentatives portent à la diplomatie parlementaire, ainsi que le rôle croissant des législateurs dans le système international ... La Conférence a essentiellement pour objet de faire connaître le point de vue des représentants authentiques de la souveraineté populaire de toutes les régions du monde; de dresser le bilan de l'action parlementaire dans les relations internationales au cours de ces cinq dernières années; et de réfléchir à la manière d'apporter un soutien accru à la coopération internationale et aux Nations Unies. De fait, nous souhaitons contribuer ainsi à combler le déficit démocratique dans les relations internationales."

M. Jean Ping, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies

"L'UIP est attachée aux objectifs et principes des Nations Unies. Le thème de la deuxième Conférence mondiale des Présidents de parlement revêt une signification toute particulière, alors que l'Assemblée générale a entamé des négociations délicates pour proposer un document à nos chefs d'Etat et de gouvernement susceptible de rassembler le consensus le plus large possible, dans le but de mieux préparer les Nations Unies à relever les multiples défis 21ème siècle".

Message du Président de la Chambre des représentants des Etats-Unis, M. Dennis Hastert, prononcé par David Dreier, membre du Congrès des Etats-Unis

"Nous avons engagé ensemble une nouvelle initiative qui permettra à la Chambre des Représentants des Etats-Unis d'offrir son aide aux démocraties émergentes désireuses de consolider leurs parlements un peu partout dans le monde. Collaborer avec d'autres parlements constitue aussi une partie non négligeable de notre travail. Je me félicite de ce que cette conférence ait décidé de se concentrer sur la manière dont les parlements peuvent contribuer à la démocratie... En tant que parlementaires, nous occupons une position idéale pour contribuer aux progrès de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit, en représentant simplement et au mieux les intérêts de ceux qui nous ont élus."

M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU

"Se retrouver dans cette salle suscite peut-être un sentiment de... déjà vu, dans la mesure où nous nous tournons de nouveau vers le Sommet mondial pour qu'il prenne d'importantes décisions sur l'ensemble des questions dont sont saisies les Nations Unies....

Je vous suis reconnaissant d'aborder les questions dans leur globalité, conscients de ce que les problèmes d'aujourd'hui sont tous liés entre eux et qu'ils exigent des solutions multilatérales. Il nous revient de veiller à ce que, si nous nous retrouvons de nouveau d'ici cinq ans, nous ayons la sensation d'avoir accompli des progrès quantifiables du point de vue de la modernisation de nos institutions et de la construction d'un monde plus libre, plus juste et plus sûr pour tous ses habitants."

LES PARLEMENTS ET LES NATIONS UNIES: COOPÉRATION POUR LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES



Mme Ingrida Udre

A l'initiative de Mme Ingrida Udre, Présidente du Saeima de Lettonie et Rapporteuse pour la Déclaration de la deuxième Conférence mondiale des Présidents de parlement, une réunion des femmes Présidentes de parlement a été organisée le 9 septembre 2005 avec le concours de l'UIP.

Mme Udre a souligné combien il était important pour les femmes Présidentes de parlement de pouvoir se réunir et débattre de la manière dont la communauté parlementaire était le mieux à même de contribuer aux Objectifs du Millénaire pour le développement, par le biais notamment d'un partenariat plus étroit avec les Nations Unies. Elle s'est également référée à la cinquième session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, laquelle se pencherait sur la question de la participation de la femme à la prise de décisions; elle a aussi fait référence aux préparatifs effectués par l'UIP et les Nations Unies pour convoquer à cette occasion une nouvelle réunion de parlementaires, avec pour objet d'aborder la question de la participation féminine à la vie politique.

La Vice Secrétaire générale de l'ONU, Mme Louise Fréchette, a été conviée à cette réunion où elle a présenté un bilan de la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ont bénéficié des efforts déployés par les Nations Unies. Elle a notamment souligné le rôle clé, joué dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Mme Fréchette a également évoqué la question de la représentation des femmes au parlement et a décrit certaines des mesures ayant débouché sur des résultats concrets, dont les systèmes de quotas, les accords volontaires, les programmes de formation des femmes au leadership,

ainsi que l'élimination des lois et pratiques empêchant ou limitant la participation féminine au processus politique. Enfin, la Vice-Secrétaire générale a félicité l'UIP - et tout particulièrement le Comité de coordination de la Réunion des femmes parlementaires - de son travail en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'émancipation des femmes, et s'est faite l'avocate d'une coopération plus étroite à l'avenir entre l'UIP et les Nations Unies.

"Nous devons encourager nos congénaires à être candidates et à se préparer à prendre des mandats"



Mme Thérèse Meyer

La Présidente du Conseil national suisse, Mme Thérèse Meyer, une des Vice-Présidente de la Conférence, a déclaré que le principal message de la réunion était que toutes les femmes partagent le même objectif : "celui d'augmenter le bien-être de nos citoyens par notre action de femmes, complémentaires dans l'action avec les hommes". Les femmes parlementaires croient "en leur force et nous savons que nous devons aussi encourager nos congénaires à être candidates, à se préparer à prendre des mandats et à aller de l'avant. C'est dans cette complémentarité que nous pouvons réussir de belles choses pour nos citoyens".

Mme Meyer croit que les parlements sont sensibles aux questions de genre et au partenariat, "mais qu'ils ont des réponses différentes. Pour certains, ce sont des lois contraignantes qui obligent une parité ou au moins un pourcentage obligatoire de femmes dans leurs parlements et pour d'autres, tout cela devrait passer par la démocratie. C'est-à-dire que les femmes arrivent à se faire élire avec les mêmes moyens que les hommes".

Les quotas sont-ils un mal nécessaire ? "Suivant le mode d'élection dans mon pays, il n'y a pas de liste. On peut voter pour quelqu'un. L'élection de quota est plus problématique, parce que vous verrez passer devant quelqu'un qui a peut-être moins de voix. Je pense que nous devons inciter les partis afin qu'il y ait au moins des quotas de listes aux élections obligatoires. Le reste est une question de travail de base mais aussi d'esprit et de conviction, qui doit se faire afin que les femmes entrent en politique et qu'elles soient candidates. Et pour qu'elles aient confiance en elles, car elles ont toutes les capacités pour faire ce travail".

Au 31 août 2005, sur les 186 parlements nationaux existant au monde, seules 26 présidences étaient occupées par des femmes. Ces dernières ne représentaient qu'un peu plus de 10 pour cent des 257 postes de présidents de parlement ou de chambres parlementaires.

L'IMAGE DES PARLEMENTS

Mme Maleka Mbete, Présidente de l'Assemblée nationale de l'Afrique du Sud, a également pris part à la réunion. Elle a aussi été modératrice d'une réunion-débat consacrée à la démocratie. Elle a déclaré qu'il est crucial que les parlements puissent redorer leur blason. "Les Parlements ont une mauvaise image, en partie parce que la société les met en concurrence avec l'Exécutif. Même si les Parlements font un excellent travail, ils ne parviennent pas à le faire savoir, car les médias ont tendance à se concentrer avant tout sur l'action gouvernementale."

Il revient aux législateurs d'influer sur la façon dont les parlements sont perçus. "Les parlements doivent travailler davantage avec la société civile et les organisations des différents secteurs de la société, et même dialoguer directement avec elles", a déclaré Mme Mbete. Elle a cité le cas du "parlement des femmes que nous avons lancé en Afrique du Sud. Nous rassemblons des femmes ordinaires, organisons des ateliers et nous adressons directement à elles. Elles nous font part de leurs expériences. Nous tirons nos informations directement d'elles, sans avoir à attendre qu'un comité entre en contact avec elles par le biais d'auditions ou autres. Nous pouvons changer les choses par notre manière de travailler en tant que parlements, aux côtés du peuple".



Mme Maleka Bbete

INTERVIEW AVEC MME NINO BURDJANADZE, PRÉSIDENTE DU PARLEMENT DE LA GEORGIE, ET VICE-PRÉSIDENTE DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS:

"Si un gouvernement a peur d'avoir un parlement fort et équitable, cela augure très mal pour le pays"

Q.: Madame la Présidente du parlement, que pensez-vous de la deuxième Conférence des Présidents?

Nino Burdianadze: Cette conférence des Présidents de parlement était très importante et a été couronnée de succès. Je suis tout particulièrement sensible au débat sur la démocratie et sur le rôle des parlements, car nous devrions réellement nous attacher à consolider le rôle des parlements et des institutions démocratiques dans le monde entier, afin de les rendre plus justes, plus démocratiques et plus pacifiques. De telles réunions sont utiles parce que nous avons ainsi la possibilité d'aborder des questions sensibles et de partager nos expériences. Nous pouvons également tenir des réunions bilatérales et discuter de questions importantes pour nos pays. L'UIP doit être plus efficace et plus active encore. Elle doit non seulement adopter des déclarations ou organiser des débats - pour important que cela soit - mais aussi en assurer le suivi pour veiller à ce que toutes les décisions et principes adoptés dans le cadre de l'UIP - ou qui le seront - soient véritablement mis en œuvre par les parlements et par les représentants de nos pays.

Q.: Pensez-vous que les gouvernements laisseront les parlements jouer un rôle aussi important?

N.B.: Cela dépend des parlements, de leurs dirigeants, mais aussi de leurs membres. Ce n'est peut-être pas très commode, pour un gouvernement, d'avoir un parlement fort, car les législateurs doivent naturellement critiquer le gouvernement. Mais cette critique doit être



Mme Nino Burdjanadze

constructive et avoir pour objectif de permettre au gouvernement d'éviter des erreurs et de gagner en efficacité. La critique constructive est très utile et si un gouvernement a peur d'avoir un parlement fort et équitable, cela augure très mal pour un pays. J'espère que les parlements deviendront plus puissants. Ce sera une bonne chose.

Q.: Vous avez démontré qu'un président de parlement peut être fort et jouer un rôle crucial dans l'histoire d'un pays. Pensez-vous que les présidents de parlement soient actuellement conscients du rôle qu'ils peuvent jouer dans des moments décisifs ?

N.B.: Si vous êtes le Président du parlement, vous devez jouer le rôle que votre pays attend de vous. J'espère que tous les peuples et tous les pays auront des présidents de cette trempe à la tête de leurs parlements. Ceci est indispensable si nous voulons construire des pays normaux, démocratiques et prospères.

Q.: Les parlements sont-ils sensibles aux disparités entre les sexes, ou y a-t-il encore beaucoup à faire pour obtenir la parité hommes-femmes en politique ?

N.B.: Nous avons encore beaucoup à faire. Il y a certains pays où aucune femme ne siège au Parlement. Je crois que nous devrions offrir de meilleures conditions aux femmes afin de leur permettre d'exploiter leur potentiel, car chacun est conscient du rôle important que celles-ci peuvent jouer, en politique comme dans d'autres domaines

..LU DANS LA PRESSE...

Le Ministre des affaires étrangères rend hommage à l'UIP Le ministre des affaires étrangères Jack Straw a félicité le Groupe britannique de l'UIP pour avoir «renforcé» les relations internationales de la Grande-Bretagne et aidé les pays qui luttent sur la voie de la démocratie. «Dans des zones de tension, le Groupe, en nouant des liens à l'échelon parlementaire, apporte

une contribution très précieuse à nos objectifs de renforcement

de la stabilité et d'appui à des institutions démocratiques nouvelles et parfois fragiles», a-t-il déclaré, en concluant : «Je tiens à vous assurer que le ministère des affaires étrangères et le Groupe britannique de l'UIP continuent leur étroite coopération».

IPU Review (Groupe britannique de l'UIP) janvier 2005

Responsabilités des parlements dans les affaires internationales

Lors de la deuxième Conférence mondiale des Présidents de parlement, une réunion-débat a été organisée pour débattre du rôle et des responsabilités des parlements dans le cadre du travail effectué par les Nations Unies.

Le modérateur de cette réunion, le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail, Juan Somavia, a ouvert la discussion en déclarant que le moment était venu d'arriver à un meilleur équilibre des pouvoirs au plan international. Il se trouve que, dans l'état actuel des choses, la plupart des Gouvernements doivent rendre des comptes à leur parlement à l'échelon national, mais qu'au plan international l'exécutif n'est tenu de rendre de comptes qu'à lui-même. "La tâche des parlements, en tant qu'institutions, consiste à transposer des considérations mondiales au niveau local", a-t-il déclaré. Le Président du Riksdag suédois, M. Björn von Sydow, a fait sienne cette affirmation. L'UIP devrait faire office de système d'alerte avancée pour attirer l'attention des parlements sur ce qui se produit sur la scène internationale.

M. Alexander Lambsdorff, membre du Parlement européen, a considéré que l'UIP avait un rôle précieux à jouer en diffusant les politiques des Nations Unies auprès du grand public. Il était indubitable que le pouvoir législatif avait besoin d'affirmer sa place dans le concert des Nations Unies. Le Parlement européen avait soulevé l'idée d'une assemblée parlementaire pour les Nations Unies. Deux options s'offraient à tous pour mettre cette idée en pratique: convertir l'UIP en Assemblée parlementaire des Nations Unies aux termes de l'Article 22 de la Charte des Nations Unies, ou – de préférence – avoir recours à une UIP revue et corrigée. L'Union disposait de l'expérience nécessaire et il fallait éviter de créer davantage de bureaucratie

M. Lambsdoff et M. von Sydow ont tous deux recommandé que, quelle que soit la solution choisie, l'opposition parlementaire joue un rôle actif. Il n'était, en effet, possible de défendre les intérêts du peuple dans la sphère multilatérale que si l'inconfortable présence d'une opposition effective intervenait dans l'équation politique.

S'agissant des questions de développement, Mme Ann Veneman, Directrice générale de l'UNICEF, a signalé que les législateurs avaient le pouvoir d'insuffler des changements déterminants. Une législation adéquate pouvait faire la différence entre le succès et l'échec d'une politique de développement, et les parlementaires avaient l'autorité morale pour faire évoluer l'opinion et servir de caisse de résonance aux agences humanitaires. Le Président de l'Assemblée nationale du Mali, M. Ibrahim Boubakar Keita, a lancé une mise en garde à propos de la perpétuelle méfiance du continent africain envers ses parlements. On commençait toutefois à comprendre que bon nombre des objectifs de développement ne sauraient être atteints sans la collaboration des parlements. Durant les deux premières années, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) était resté un mythe pour le peuple africain. Mais après la création d'un forum parlementaire pour le NEPAD, la participation s'était nettement accrue, notamment au plan des financements.

S'exprimant pour les Gouvernements, M. Jan Eliasson (Suède), Président entrant de l'Assemblée générale des Nations Unies, a ajouté que les parlementaires faisaient pénétrer les dures réalités de ce monde dans l'enceinte du multilatéralisme. Si les Nations Unies devaient montrer la voie de la solidarité internationale dans la pratique, il convenait qu'elles acceptent de nouveaux partenaires; or, la pression parlementaire dans de nombreux domaines, notamment ceux relevant de l'agenda social, avait été vivement appréciée et continuerait à se faire sentir à l'avenir.

Réunion de haut niveau sur la contribution des parlements à la démocratie

L'un des temps forts de la deuxième Conférence mondiale des Présidents de parlement fut une réunion de haut niveau tenue pour évaluer la manière dont les parlements exercent leur rôle ou devraient le faire en tant qu'institution clé de la démocratie. Cette réunion a été animée avec talent par la Présidente de l'Assemblée nationale de l'Afrique du Sud, Mme Baleka Mbete. Parmi les autres intervenants figuraient Mme Nino Burjanadze, Présidente du Parlement de Georgie; M. Hajim al-Hassani, Président de l'Assemblée nationale de transition iraquienne; M. Rodolfo Nin Novoa, Président du Sénat et Vice Président de l'Uruguay; Mme Oyun Sanjaasuren, Membre du Grand Khoural de l'Etat (Parlement) de Mongolie; le Professeur David Beetham, rapporteur du groupe de travail de l'UIP sur la contribution des Parlements à la démocratie; et le M James Paul, Directeur exécutif du Global Policy Forum, club de réflexion basé aux Etats-Unis.

Les participants ont souligné le rôle crucial que joue le parlement pour combler l'écart entre le peuple et le gouvernement. Il ne peut jouer un tel rôle, toutefois, que s'il demande effectivement des comptes à l'Exécutif; adopte des lois correspondant aux intérêts et aspirations du peuple; et pratique la démocratie dans ses propres rangs. La fonction de représentation du parlement a donc été largement débattue. Un parlement efficace et doté d'un système allégé pour rester en contact et communiquer avec les électeurs et le grand public contribuerait à rehausser l'image négative que les parlements ont dans certains pays. Plusieurs participants ont souligné combien il était important d'impliquer toutes les couches de la société dans les travaux du parlement. On a fait observer, en particulier, que les femmes et les jeunes devaient avoir davantage leur mot à dire que ce n'est actuellement le cas.

Dans une véritable démocratie, la voix de tous doit être entendue

Les participants ont également insisté sur la nécessité pour les parlements de contribuer plus vigoureusement à la prise de décisions au plan international, notamment dans les régions où le pouvoir s'exerce désormais à l'échelon supra-national. Ils peuvent ainsi contribuer à combler le déficit démocratique actuel en matière de coopération internationale.

Des parlements puissants constituent un rempart contre le despotisme

De manière générale, les participants ont reconnu que la démocratie est un processus permanent. Ils ont néanmoins souligné que, même s'il avait fallu plusieurs décennies aux démocraties plus avancées pour constituer des parlements puissants qui étaient maintenant autant de remparts contre la dictature, les démocraties émergentes n'en devaient pas moins accélérer le rythme de leurs réformes au plan interne.

INTERVIEW PASCAL LAMY

"Ce sont les parlementaires qui ratifieront tout accord issu des négociations de Doha"

Q: Lorsque vous étiez Commissaire européen au commerce, vous avez entamé un dialogue avec les parlementaires, dialogue que vous poursuivez aujourd'hui en tant que Directeur général de l'OMC. Qu'attendez-vous concrètement de cette coopération?

Pascal Lamy: La coopération avec les parlements est essentielle pour toutes les organisations internationales: c'était vrai de la Commission européenne et c'est certainement vrai pour l'Organisation mondiale du commerce. On ignore souvent que les parlements doivent ratifier les Accords de l'OMC pour qu'ils soient appliqués dans les pays membres. C'est extrêmement important. Pourtant, le travail de l'OMC n'est souvent pas bien compris par les parlements. Alors que le cycle de négociations commerciales engagé au titre du Programme de Doha pour le développement va atteindre dans les prochains mois un stade critique, je fais tout mon possible pour aller à la rencontre des parlementaires afin de leur expliquer l'importance de ces pourparlers pour l'économie mondiale. À Washington, (N.d.1.R. semaine du 26 septembre), par exemple, j'ai passé la moitié de mon temps avec l'Administration et l'autre moitié avec le Congrès. Je prévoirai dans mon emploi du temps de rendre régulièrement visite aux parlementaires à l'occasion de mes voyages en mission dans le monde. J'encouragerai les membres des parlements à venir à Genève et à l'OMC pour qu'ils se rendent compte sur place de ce qu'est l'Organisation et du travail qu'elle mène. Je suis favorable à une participation active des parlementaires à notre Conférence ministérielle qui se tiendra à Hong Kong en décembre prochain. Cette réunion sera très importante pour le Cycle de Doha. Nous devons faire en sorte qu'elle soit un catalyseur qui nous permettra de nous mettre d'accord sur les deux tiers de notre programme de travail. Si nous y parvenons, nous avons de bonnes chances d'achever le cycle de négociations d'ici à la fin 2006 – objectif fixé par les gouvernements. La participation des parlementaires à cette réunion peut servir à élargir le soutien politique à l'appui des négociations.

Q : Lors de votre visite à la Maison des Parlements en septembre 2005, vous avez dit que les négociateurs de l'OMC étaient "en cuisine" et que les parlementaires "étaient assis autour de la table". En tant que Directeur général de l'OMC, pensez-vous que les élus des citoyens ont leur mot à dire dans l'élaboration des "plats" qui contribueront à équilibrer le nouveau "régime commercial international"?

P.L.: Comme je l'ai dit, la décision incombe en dernier ressort aux parlementaires parce que ce sont eux qui

ratifient nos accords. Ce sont eux qui ratifieront tout accord issu des négociations de Doha. Les structures gouvernementales diffèrent de sorte que la forme précise que peut prendre la participation des parlementaires varie parfois d'un pays à l'autre. Dans de nombreux pays, le Ministre du commerce est membre du Parlement. Dans la plupart d'entre eux, les négociateurs sont responsables devant les parlements en ce sens qu'ils doivent comparaître devant les législateurs pour les informer des progrès des négociations et prendre acte des attentes et des préoccupations de ceux que les citoyens ont élus. Aux États-Unis, par exemple, non seulement le Congrès ratifie les accords commerciaux mais encore il a de fait le pouvoir de les négocier et transfère ce pouvoir au Président par le biais d'une législation spéciale. De sorte que, oui, les parlementaires sont assis de la table et ils font partie du processus.

Q: Vous êtes un marathonien reconnu et la course qui s'annonce à l'OMC ne manque pas d'obstacles. Quelle est votre stratégie pour que la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong ne soit pas un échec?

P.L.: En tant que Directeur général de l'OMC, je n'ai aucun pouvoir exécutif direct sur nos Membres. Comme chacun sait, l'OMC est une organisation dirigée par ses Membres et il est incontestable que ce sont eux qui doivent parvenir à un accord. Mon rôle est d'essayer de faciliter leurs efforts. Je peux le faire de plusieurs façons, en tirant parti de mon expérience pour faire des suggestions sur la manière d'aller de l'avant. Je peux essayer de structurer les négociations de manière à transformer un processus incroyablement complexe en quelque chose de plus gérable et de plus compréhensible. Je peux faire en sorte que l'attention des négociateurs reste ciblée sur les questions clés et essayer de leur montrer la voie à suivre pour parvenir à une solution. Je peux aussi travailler avec d'autres organisations internationales et essayer de les rallier à notre cause. Dans cet esprit, je me suis employé à concilier les vues des Membres dans le domaine de l'agriculture, qui est un élément clé du cycle de négociations. J'ai dit clairement que les États-Unis et l'Europe doivent faire le premier pas mais que les autres doivent rapidement suivre en apportant leurs propres contributions. J'ai également rencontré la semaine dernière les Ministres des finances et du développement à l'occasion des réunions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international pour leur proposer soutien et conseils dans leur travail d'élaboration de programmes d'aide aux pays en développement. J'ai également entamé un dialogue avec les mouvements de la société civile que je vais rencontrer prochainement à Hong Kong pour que nous discutions ensemble des sujets qui les préoccupent. Je poursuivrai ces efforts et en fait les intensifierai au cours des mois et semaines à venir sachant que, en dernier ressort, la décision revient aux gouvernements.

VISITE DU PRESIDENT DE L'UIP À LA KNESSET ET AU CLP

Du 11 au 14 juillet 2005, le Président de l'UIP, Sergio Páez, a effectué une visite officielle en Israël. Il s'est également rendu à Ramallah, où sa délégation a été reçue au niveau le plus élevé par les autorités palestiniennes.

La visite s'est déroulée dans une atmosphère de regain de tension, tant en Israël - en raison de la décision du Premier Ministre, Ariel Sharon, de se désengager de Gaza -, que dans les Territoires palestiniens, où le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, s'employait à éviter une confrontation directe entre son parti, le Fatah, et des groupes armés, dont le Hamas, dans la période précédant les futures élections législatives de janvier 2006.

Le Président de l'UIP a été accueilli au parlement par le

Président de la Knesset, M. Reuven Rivlin. Le sénateur Páez a aussi rencontré les membres du Groupe israélien de l'UIP, ainsi que divers responsables politiques. A la fin de la rencontre, le Président Rivlin a confié au *Monde des Parlements* son point de vue quant à la probabilité d'une reprise du dialogue avec les Palestiniens.

"Nous sommes pleins d'espoir, mais nous ne nous berçons pas d'illusions"

Q.: M. le Président de la Knesset, que peut faire l'UIP pour consolider le dialogue entre les membres de la Knesset et le Conseil législatif palestinien (CLP)?

Reuven Rivlin: Il faut qu'un dialogue direct s'établisse entre eux et nous. Je ne suis pas certain

qu'une intervention internationale soit utile, car c'est à nous et aux Palestiniens de le décider. A chaque fois que des groupes internationaux s'en mêlent, les Palestiniens ont l'impression qu'ils peuvent faire pression sur Israël, ce qui n'est jamais très positif pour les négociations. Vous

ne pouvez pas faire davantage pression sur Israël. Israël est prête à faire la paix, tant à gauche qu'à droite, mais l'autre côté a hélas! l'impression qu'il va arriver, avec sa stratégie de la terreur, à faire plier Israël. L'Union européenne, les Nations Unies et l'UIP essaient de nous convaincre de nous asseoir avec les Palestiniens. Or, nous les côtoyons. Nous vivons dans les mêmes villes qu'eux et nous pouvons les rencontrer. Les Israéliens se félicitent de tout effort destiné à ramener la paix, mais en principe je crains que cette initiative ne serve pas à grand-chose; toutefois, si elle s'avérait utile, nous serions prêts à y participer.

Q.: Pensez-vous que le moment du dialogue est arrivé?

R.R.: Au coannées, nou matins que lendemain. Maintenant d'espoir, ma pas d'illusi croient pas avions une il paix. Une Malheureus qu'il faudra négociation davantage de la tête plei convaincu densemble. Omoins d'un voisins son d'un kilome sont des Pa

Le Président de la Knesset, M. Reuven Rivlin et le Président de l'IIIP

R.R.: Au cours des cent dernières années, nous avons pensé tous les matins que la paix serait là le lendemain. Et il y a eu Oslo. Maintenant, nous sommes pleins d'espoir, mais nous ne nous berçons pas d'illusions. Les Israéliens ne croient pas aux illusions. Nous avions une illusion, l'illusion de la Une paix immédiate. Malheureusement, nous constatons qu'il faudra du temps. Entamer des négociations sans illusions donne davantage de résultats que de le faire la tête pleine de rêves. Je suis convaincu que nous devons vivre ensemble. C'est notre destinée. A moins d'un kilomètre d'ici, mes voisins sont des Arabes. A moins d'un kilomètre d'ici, mes voisins sont des Palestiniens; à moins de cent kilomètres de là, ce sont des Jordaniens et à moins de deux cents

kilomètres d'ici, ce sont des Egyptiens. Nous vivons déjà ensemble. Nous sommes condamnés à vivre ensemble, mais ils doivent accepter Israël. Ils doivent savoir que nous ne cherchons pas la paix pour aujourd'hui, mais la paix pour toujours.

"L'UIP peut être l'un des bons arbitres"

Le Président de l'UIP a également été reçu par le chef de l'Opposition, M. Tomy Lapid, leader du parti Shinui. Pour M. Lapid, "il y a maintenant une lueur d'espoir qui peut nous guider sur la voie du succès et de la paix" entre Israéliens et Palestiniens. Il a déclaré que les deux leaders, Ariel Sharon et Mahmoud Abbas, "prennent actuellement de très gros risques politiques par rapport aux extrémistes de leur propre camp, dans le but de préserver le dialogue. Nous ne pouvons qu'espérer que les bons sauront s'imposer à ceux qui essaient de perturber et saboter le processus". Le parti Shinui et le parti travailliste, tous les deux membres de

l'opposition, appuient le retrait de Gaza et autres mesures sur la voie de la paix "car, explique M. Lapid, mon parti est modéré, centriste et nous voulons la paix". Quand on lui demande s'il existe une nouvelle volonté politique en faveur de la paix, il répond: "les Palestiniens sont fatigués de leur intifada et ils comprennent qu'elle ne les mènera nulle part". Quant aux Israéliens, "ils ne veulent plus que le sang soit versé. Psychologiquement, le moment est venu de trouver une solution. Lorsque dans un match, les deux boxeurs sont pratiquement à bout de souffle, vous pouvez envisager une certaine paix". En réponse à la remarque selon laquelle dans un match de boxe, il y a un arbitre, il ajoute: "L'UIP peut être l'un des bons arbitres" entre Israéliens et Palestiniens.

"En Abou Mazen, nous allons très certainement trouver un partenaire"

Le Président de l'UIP s'est, en outre, entretenu avec le Ministre de l'intérieur israélien, M. Ophir Pines, qui a également assisté à plusieurs conférences de l'UIP dans le passé.

Le Ministre avait de bons espoirs à propos du dialogue entre Israéliens et Palestiniens. "Je crois que l'on progresse et que le dialogue est bien meilleur qu'il ne l'était dans le passé. En Abou Mazen, nous allons très certainement trouver un partenaire pour les négociations et pour la paix. On a constaté de grands changements depuis le décès de M. Arafat. Il était impossible de négocier avec lui. Des progrès ont été faits, moindres que ce que nous espérions, mais la situation est bien meilleure qu'avant".



Le Ministre de l'intérieur israélien, M. Ophir Pines, a reçu le Président de l'UIP, le sénateur Sergio Páez.

Le Ministre de l'intérieur israélien a confirmé qu'il était toujours très en faveur du rôle de facilitateur que l'UIP pourrait jouer entre les membres de la Knesset et le CLP. "L'UIP me manque et j'aimerais y être à nouveau. C'est une organisation formidable car elle a la possibilité de débattre librement de tout, sans formalités. Lorsque vous appartenez à un gouvernement en tant que ministre, vous êtes obligé d'être très formel. Vous ne pouvez pas faire et dire ce que vous voulez. Lorsque vous êtes membre d'un parlement, il est beaucoup plus facile de nouer des relations nouvelles. C'est pour cette raison que l'UIP me manque et j'aimerais pouvoir à nouveau prendre part à ses travaux. Je suis sûr que nous trouverons une occasion". A-t-il encore des contacts avec ses collègues palestiniens ? "Oui, bien sûr, avec ceux qui étaient à l'UIP. Je les rencontre ici et je garde le contact avec eux. Certains font de la bonne politique. La vie politique est très cruelle et dangereuse, mais nous survivons".

"Aujourd'hui, nous sommes prêts pour le dialogue"

INTERVIEW AVEC RAWHI FATTOUH, PRÉSIDENT DU CLP

Q : Que pensez-vous du dialogue que l'UIP tente de promouvoir entre les parlementaires de la Knesset et du Conseil législatif Palestinien (PLC) ?

Rawhi Fattouh: Je salue ce dialogue, étant de ceux qui soutiennent ce dialogue. De par le passé, il y a eu plusieurs tentatives qui ont malheureusement échoué. Mais aujourd'hui nous sommes prêts. Il suffit de se mettre d'accord pour un mécanisme, à savoir la date et le lieu.

Q : Si nous vous invitons, avec les membres du Conseil Législatif, vous seriez donc prêts à venir ?

R.F.: Oui, nous sommes absolument prêts à organiser une telle rencontre.

Q.: Etes-vous vous même en contact avec vos collègues parlementaires israéliens ?

R.F.: Avec les députés arabes. Mais je n'ai aucun problème à rencontrer qui que ce soit de mes collègues, pour autant qu'ils soient prêts à me rencontrer. J'encourage le dialogue parmi les parlementaires, quels que soient leurs factions et leurs horizons politiques. Je n'ai aucune contrainte ou problème pour cela.

"L'UIP doit imposer le respect du droit international"

Ramallah, le Président de l'UIP a rencontré M. Ahmad Ourei, Premier Ministre palestinien et ancien Président du Conseil législatif palestinien. Pour M. Qurei, "l'UIP, qui est une organisation parlementaire internationale de grande importance, doit imposer le respect du droit international". L'organisation mondiale des parlements a "la possibilité de jouer un rôle décisif entre les parlementaires palestiniens et israéliens, en toute transparence, et ce afin de jeter les fondements de la paix". Interrogé sur ses éventuels contacts avec les Israéliens, le Premier Ministre palestinien, qui est toujours membre du CLP, a répondu qu'il en avait avec certains d'entre eux.



Le Président de l'UIP, le sénateur Sergio Páez, a été reçu par le Président du CLP, M. Rawih Fattouh.

CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ EN AMÉRIQUE LATINE

endant les années 70 et 80, un coup d'état militaire a bien trop souvent été la réponse aux crises politiques en Amérique latine. Depuis lors, il s'est produit une évolution vers l'intégration des forces armées dans une structure démocratique subordonnée à l'autorité civile, même si ce contrôle demeure souvent erratique. Ce constat était l'un des principaux points soulevés par les participants au séminaire sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité en Amérique latine, tenu à Montevideo les 1er et 2 juillet 2005. Le séminaire a été organisé conjointement par l'Union interparlementaire, les Parlements de l'Uruguay et de l'Argentine et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF).



nationaux et régionaux y ont assisté et se sont plus particulièrement intéressés au rôle des parlements dans les tentatives faites pour régler le lourd héritage de l'autoritarisme en matière de violations des droits de l'homme. Ce séminaire a eu lieu à un moment où les pays hôtes, l'Argentine et l'Uruguay, se trouvaient à un tournant décisif de ce douloureux examen de leur passé. Dans un arrêt rendu tout juste deux semaines auparavant, la Cour suprême d'Argentine venait d'abroger une loi d'amnistie qui protégeait d'anciens militaires soupçonnés de violations des droits de l'homme commises sous le régime militaire argentin. Cette sentence faisait suite à une décision antérieure du Parlement argentin. Au même moment, dans un geste sans précédent, des poursuites pénales avaient été engagées contre un ancien président uruguayen et son ministre des Affaires étrangères pour des meurtres perpétrés sous le régime militaire.

Dans des réflexions très personnelles présentées aux participants au séminaire, le général argentin Martín Antonio Balza a fait observer qu'« à l'époque, la violence et les mouvements de guérilla était omniprésents dans toute l'Amérique latine. Mais en Argentine, des atrocités ont été commises en réponse à cela... des vols et des appropriations de biens, des disparitions forcées par milliers... Je suis très attaché à l'armée dans laquelle j'ai servi pendant quarantecinq ans, et c'est avec énormément de peine que je dis ces choses ». Tout en reconnaissant que chaque pays doit trouver sa propre voie pour rompre avec le passé, le général Balza a souligné qu'« une histoire non assumée est un éternel passé » et, par référence à l'expérience de son pays, que « la vérité en est la première victime ».

D'une manière plus générale, les débats ont souligné l'augmentation du nombre d'initiatives régionales et sous-



Le Président du Sénat uruguayen, le Sénateur Rodolfo Nin Novoa (au centre), présentant son homologue de la Chambre des Représentants, Mme Nora Castro (à droite) au Président de l'UIP, le sénateur Sergio Paez Verdugo (à gauche).

régionales destinées à aborder les questions sécuritaires, et qui sont marquées au sceau de la coopération et non de la domination. Cependant, les progrès dans certains pays latino-américains semblaient beaucoup moins évidents et largement subordonnés au succès des processus de démocratisation. Selon le rapporteur du séminaire, le professeur Gerardo Caetano (Uruguay), dans de nombreux pays, la faiblesse du contrôle démocratique exercé sur l'armée n'a pu être contrée que grâce à une construction permanente de la démocratie, un processus qui a exigé, entre autres, que les parlements fassent preuve d'une véritable capacité d'auto-réforme.

Parmi les suggestions formulées en vue d'améliorer le contrôle parlementaire, citons :

- La modernisation et la rationalisation des procédures parlementaires, des systèmes de communication et des relations avec les autres pouvoirs de l'Etat et avec d'autres acteurs de la société;
- La formation des législateurs et l'établissement d'un corps permanent de conseillers en matière de sécurité;
- L'établissement, le cas échéant, de commissions d'enquête parlementaires mandatées pour traiter de ces questions, dont les décisions seront contraignantes;
- L'adoption de lois relatives à l'état d'urgence garantissant la protection des citoyens et faisant dûment référence à l'existence de droits inaliénables ;
- L'adoption de lois relatives à la formation des forces de sécurité, de l'armée et de la police, afin de garantir la connaissance et le respect intégral des droits de l'homme et d'assurer une saine gestion du personnel dans les nouveaux contextes de la politique de sécurité.

Comité des droits de l'homme des parlementaires – Appel à l'action

Quatre ans de détention au secret

Le 18 septembre 2001, 11 membres de l'Assemblée nationale de l'Erythrée ont été arrêtés par les services de sécurité érythréens. Tous étaient des personnalités politiques de premier plan. Depuis cette date, ils ont été maintenus en détention et privés de tout contact avec leur famille ou leur avocat. Aucune information indépendante n'est disponible sur leurs conditions de détention ou leur état de santé. De surcroît, ils n'ont pas été formellement inculpés et n'ont jamais été déférés devant un juge. Selon les autorités, ces parlementaires se seraient rendus coupables de trahison pendant la guerre avec l'Ethiopie. Cependant, de l'avis général, leur arrestation et leur détention seraient liées à une lettre ouverte écrite en mai 2001 pour demander des réformes démocratiques au président Afwerki.

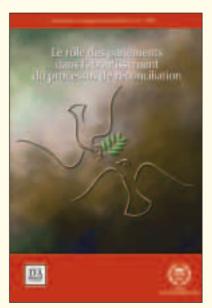
En novembre 2003, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, estimant que la situation de ces parlementaires constituait une violation de leurs droits fondamentaux à la liberté et à la sécurité, à un procès équitable et à la liberté d'expression, garantis par la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, a exigé leur libération. De la même façon, le Comité des droits de l'homme des parlementaires et le Conseil directeur de l'Union interparlementaire considèrent cette détention continue comme une violation flagrante de leurs droits fondamentaux qu'aucun argument ne saurait justifier. Ils n'ont jamais cessé de demander leur libération. Le Conseil directeur de l'UIP a aussi exprimé le souhait de pouvoir effectuer une mission sur le terrain, mais jusqu'à présent, les autorités érythréennes lui ont toujours opposé un refus. Le Comité des droits de l'homme des parlementaires estime qu'une action et des protestations vigoureuses des parlements, partout dans le monde, pourraient considérablement aider à faire aboutir les efforts visant à mettre fin à la violation des droits fondamentaux de ces députés. (Des informations détaillées sur ce cas peuvent être obtenues auprès du Secrétariat de l'UIP.)

Publication UIP Le rôle des parlements dans l'aboutissement du processus de réconciliation (2005)

L'union interparlementaire (UIP) et l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) ont publié un guide pratique à l'usage des parlementaires afin de mieux cerner le rôle particulier des parlements des pays qui ont traversé, ou traversent actuellement, une période de transition d'après-guerre et de mettre en évidence les écueils à éviter sur la voie de la réconciliation. Pour que la transition vers la paix après une période de conflit puisse aboutir, il faut un parlement qui fonctionne bien.

« La présence d'un parlement véritablement représentatif de toutes les composantes de la société et offrant une tribune nationale propice à un échange de vue libre et ouvert est en soi la preuve manifeste qu'un processus de réconciliation est en cours. C'est aussi un facteur déterminant de renforcement du processus de réconciliation », a déclaré le secrétaire général de l'Union interparlementaire, Anders B. Johnsson.

Selon la secrétaire générale d'International IDEA, Mme Karen Fogg, « les périodes de transition se caractérisent souvent par la très grande



diversité des problèmes économiques, sociaux et politiques à résoudre. L'un d'entre eux a un impact déterminant sur l'échec ou le succès du processus de réconciliation : la manière dont une nation gère les séquelles de violations des droits de l'homme à grande échelle. C'est à cette question que le présent guide tente de répondre ». (Publication disponible en anglais, français, espagnol et arabe. Elle peut être obtenue gratuitement auprès du Secrétariat de l'UIP ou être téléchargée sur son site Internet, à l'adresse www.ipu.org).

LE POINT SUR LA COOPERATION TECHNIQUE 1



Cérémonie d'ouverture de la session parlementaire du premier semestre à Bata, Guinée équatoriale.

Guinée équatoriale : Sensibilisation et renforcement des capacités

Le deuxième d'une série de séminaires de sensibilisation organisés à l'intention des membres de la Chambre des représentants du peuple (CRP) a eu lieu à Bata, du 16 au 18 mars 2005, dans le cadre d'un projet d'appui visant la modernisation du Parlement de Guinée équatoriale. Il était centré sur la fonction législative du parlement. Avec l'aide d'experts nationaux et internationaux, les participants ont examiné en détail les mécanismes et les processus d'élaboration des lois ainsi que les ressources nécessaires. Ce séminaire s'est déroulé en même temps qu'une mission d'assistance technique réalisée à Malabo par M. Pierre Hontebeyrie, ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale française. Cette mission a aidé les autorités parlementaires à revoir les différents règlements de la Chambre, y compris ceux relatifs au personnel, et à proposer un organigramme réaliste. En juin 2005, les Parlements français et espagnol ont accueilli une visite d'étude de M. Bienvenido-Ekua Esono Abe, secrétaire général de la CRP. Les 29 et 30 septembre, pendant la seconde session parlementaire de l'année, l'UIP a organisé à Bata le troisième des séminaires de renforcement des capacités destinés aux députés et à leurs collaborateurs. Portant plus particulièrement sur la fonction budgétaire du parlement, il a notamment comporté des exposés sur le processus budgétaire et sur la prise en compte de la problématique hommes/femmes dans le budget.

Nigéria : Rapprocher le Parlement du peuple

En août 2004, l'UIP a signé un accord avec le gouvernement fédéral du Nigéria et la Commission européenne pour mettre en œuvre un projet visant à renforcer la capacité de l'Assemblée nationale et des six assemblées d'Etat et à faire en sorte que les décisions

législatives soient guidées par les contributions de divers secteurs de la société. Les activités ont véritablement commencé en mai 2005. Plusieurs ateliers ont eu lieu depuis, dont un séminaire d'orientation tenu à Bauchi (Etat de Gombe) en juin 2005. Un atelier consacré au processus budgétaire a eu lieu à Jos (Etat du Plateau) en juillet 2005, et une conférence nationale sur les droits de l'homme a été organisée à Oshogbo (Etat d'Osun) en août 2005. Ces trois ateliers ont rassemblé des membres et des personnels clés de l'Assemblée nationale et des assemblées d'Etat concernées. Plusieurs détachements de personnel sont programmés entre octobre et novembre 2005 dans les Parlements de Belgique, France, Ghana, Kenya, Namibie, Afrique du Sud et Zambie.

Afghanistan: Se prépare à un nouveau Parlement

Depuis la fin 2004, l'UIP et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) travaillent de concert à la préparation de la mise en place d'un nouveau Parlement en Afghanistan. A la suite d'une mission d'évaluation dirigée par l'UIP en novembre 2004, le programme SEAL (« Soutien à l'établissement du pouvoir législatif en Afghanistan ») a été lancé sous les auspices du PNUD. Le 19 juillet 2005, l'UIP a signé un protocole d'accord avec le PNUD aux fins de sa mise en œuvre. L'UIP fournit à l'équipe en charge de ce projet des conseils portant sur les normes relatives à l'assistance fournie aux membres, notamment en matière d'allocations, de matériel et de personnel. En collaboration avec le PNUD et le secrétariat du futur Parlement, l'UIP a organisé, en août et en septembre 2005, des visites d'étude du personnel afghan dans les Parlements indonésien et marocain. Un séminaire national sur les processus parlementaires et les bonnes pratiques pour le personnel ainsi que la tenue d'un parlement fictif sont prévus pour octobre 2005.

Viet Nam:

En collaboration avec le PNUD, l'UIP aide la Commission des affaires économiques et budgétaires (CEBA) de l'Assemblée nationale du Viet Nam à organiser un forum de haut niveau intitulé « Rôle des parlements dans le contrôle des finances publiques ». Cette manifestation aura lieu les 14 et 15 octobre 2005 à Nha Trang City, dans la province de Khanh Hoa (centre du Viet Nam). Ce forum vise à permettre des échanges d'opinion et le partage d'expériences pratiques entre parlementaires sur le rôle des parlements dans le contrôle des finances publiques ainsi que sur l'utilisation des outils et mécanismes qui les aident à renforcer leur contrôle sur le processus budgétaire. L'UIP fournit des experts et de la documentation et mobilise d'autres parlements pour qu'ils soutiennent cette manifestation.

Le programme de coopération technique de l'Union fournit aux parlements du monde entier une assistance destinée à renforcer leurs capacités, afin de leur permettre de s'acquitter plus efficacement de leurs fonctions.

Evolution Parlementaire

KENYA

Alors que la capitale, Nairobi, était le théâtre de nombreuses manifestations, le Parlement kenyan a approuvé le 22 juillet 2005, par 102 voix contre 61, des modifications du projet de Constitution. Cette dernière version du texte, dite « projet Kilifi », avait été préparée début juillet 2005 par des députés de la Coalition nationale Arc-en-ciel (NARC) au pouvoir. Aucun représentant du principal groupe d'opposition, l'Union nationale africaine du Kenya (KANU), ou du Parti démocratique libéral (LDP), membre de la NARC, n'avait été invité à présenter des propositions. En vertu du texte antérieur, ou « projet Bomas », Conférence présenté par la nationale constitutionnelle (NCC) en mars 2005, un puissant premier ministre aurait été chargé de présider les réunions du cabinet, de coordonner les travaux des ministères du gouvernement et de préparer les lois. Toutes ces attributions ont été abandonnées dans le projet Kilifi, qui prévoit que le président a le pouvoir de choisir et de renvoyer le premier ministre sans consulter le Parlement. A la suite du vote parlementaire, les Kenyans devront voter pour approuver ou rejeter la nouvelle Constitution en novembre 2005. Si elle est approuvée, elle sera promulguée le 12 décembre 2005. Il s'agira de la première réforme constitutionnelle depuis que le Kenya a obtenu son indépendance du Royaume-Uni en 1963.

MAURITANIE

Le 3 août 2005, le Conseil militaire pour la justice et la démocratie, dirigé par le colonel Ely Ould Mohamed Vall, a pris le pouvoir sans effusion de sang, à la faveur d'un coup d'Etat. Le président Maaouiya Ould Taya, qui avait lui-même pris le pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat en 1984, se trouvait alors à l'extérieur du pays. M. Taya, qui avait été confirmé dans ses fonctions lors d'élections tenues en 1997 et en 2003, aurait mécontenté de nombreux Mauritaniens en établissant des liens diplomatiques avec Israël et en lançant une campagne de répression contre les groupes islamistes fondamentalistes dans le pays. Le 4 août, les dirigeants du coup d'Etat ont annoncé que le gouvernement resterait en place mais que le Parlement serait dissous. La tenue d'élections législatives a été promise dans un délai de deux ans. Ce scrutin serait précédé d'un référendum sur une Constitution amendée, dans un délai d'un an.

Le 5 août, l'Union africaine a suspendu la Mauritanie « jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays ». Le 6 août, le Conseil militaire a adopté une charte constitutionnelle donnant à M. Vall le pouvoir exécutif, y compris le droit de nommer un premier ministre et les membres du gouvernement de transition. Le 7 août, le chef du gouvernement, M. Sghair Ould M'Bareck, a donné sa démission. M. Vall l'a remplacé par décret par M. Sidy Mohamed Ould Boubacar, dirigeant du Parti républicain démocratique et social (PRDS) qui avait auparavant été au pouvoir. L'Union africaine a rencontré M. Vall le 10 août et lui a demandé instamment que des élections démocratiques soient organisées dans moins de deux ans, condition essentielle à la réaffiliation de la Mauritanie à l'Union. M. Vall s'est engagé à ce qu'aucun des 17 membres du Conseil militaire ne se porte candidat.

OUGANDA

Une modification constitutionnelle visant à supprimer la disposition qui limite à deux les mandats présidentiels a été approuvée par le Parlement ougandais le 28 juin 2005, et validée en seconde lecture le 12 juillet 2005. Après la troisième lecture, qui devrait être achevée à la fin août 2005, le président Museveni devrait donner son approbation. Cela lui permettra de briguer un nouveau mandat à l'élection présidentielle du 12 février 2006.

Le 28 juillet 2005, 92,5 % des électeurs ont approuvé par référendum le rétablissement du multipartisme. Le taux de participation s'est élevé à 42,1 % des 8,5 millions d'électeurs inscrits. Le président Museveni avait été soumis à des pressions nationales et internationales demandant le rétablissement du multipartisme, interdit en vertu de l'article 269 de la Constitution.

A l'approche du référendum, le président avait vigoureusement fait campagne en faveur du multipartisme, contrairement à cinq ans auparavant où il avait défendu, dans un référendum analogue, le point de vue qu'un tel système diviserait les populations selon des lignes ethniques. Le Forum

pour le changement démocratique (FDC), une organisation politique largement opposée au président Museveni, a appelé au boycott du référendum, en faisant valoir que le président ne soutenait le multipartisme que pour tenter d'apaiser les opposants à la levée des limites fixées au mandat présidentiel.

SERBIE-ET-MONTÉNÉGRO

Le 7 avril 2005, un accord créant les conditions d'une modification de la Charte constitutionnelle de l'Union de la Serbie et du Monténégro a été signé par le président de la Serbie-et-Monténégro, Svetozar Marovic, le président serbe, Boris Tadic, le président monténégrin, Filip Vujanovic, et le Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune, Javier Solana. Il a été adopté par les Assemblées serbe et monténégrine les 2 et 23 juin 2005 respectivement, avant d'être transmis au Parlement national de la Serbie-et-Monténégro.

Le 29 juin 2005, le Parlement national a adopté des amendements à la Charte constitutionnelle, ainsi que la Loi relative à l'application des amendements à la Charte. Cette décision a prolongé le mandat du Parlement jusqu'à la tenue en parallèle de nouvelles élections en Serbie et au Monténégro. Le Parlement national de la Serbie-et-Monténégro était en crise depuis le 3 mars 2005, date à laquelle son mandat était officiellement arrivé à expiration, les deux républiques n'ayant pas réussi à se mettre d'accord sur l'organisation d'élections directes. Le Monténégro avait refusé d'organiser des élections avant la tenue d'un référendum sur son indépendance, programmé pour 2006.

SOUDAN

Le 6 juillet 2005, une nouvelle Constitution transitoire a été ratifiée par l'Assemblée nationale du Soudan, ouvrant la voie à l'investiture d'un nouveau gouvernement. M. Omar el Béchir a conservé le poste de président du Soudan. Le 9 juillet 2005, M. John Garang, président de l'ancien mouvement rebelle Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS), a prêté serment comme premier vice-président et président de la région semi-indépendante du Sud-Soudan.

Le 31 juillet, John Garang a été tué, avec six de ses collaborateurs et les sept membres de l'équipage, lorsque s'est écrasé l'hélicoptère présidentiel ougandais dans lequel il voyageait. Sa disparition a suscité de violentes émeutes, qui se sont soldées par 130 morts en trois jours. Le gouvernement et le MPLS se sont engagés à poursuivre le processus de paix. L'adjoint de Garang au sein du MPLS, M. Salva Kiir Mayardit, a assumé ses fonctions le 11 août 2005.

SWAZILAND

Le 26 juillet 2005, le roi Mswati III a signé la nouvelle Constitution du royaume, qu'il avait demandée en 1996. Bien que le Parlement du Swaziland eût approuvé à l'unanimité un projet de Constitution le 13 juin 2005, le roi Mswati III lui avait retourné le document le 5 juillet 2005, en ordonnant aux juristes de revoir plusieurs dispositions concernant la religion, la taxation de la famille royale et les droits des femmes. Après que le Parlement eut procédé aux modifications requises, le roi Mswati III a accepté de signer la Constitution et a annoncé qu'elle entrerait en vigueur six mois plus tard.

Le Swaziland est gouverné par décrets royaux depuis 1973, date à laquelle le roi Sobhuza II, père de Mswati, a interdit les partis politiques. La nouvelle Constitution accorde davantage de droits aux citoyens, mais consolide le pouvoir royal dans la dernière monarchie absolue de l'Afrique. Elle autorise la liberté de parole, de réunion et de religion. Toutefois, les partis politiques sont toujours interdits. Les femmes se voient reconnaître les mêmes droits que les hommes dans les « domaines politique, économique et social ». Un tiers des sièges parlementaires leur sont réservés. Le roi conserve le pouvoir de dissoudre le Parlement et le cabinet, de révoquer et de désigner les juges, et d'assumer les fonctions de chef de la police, des services correctionnels et de l'armée. Il se réserve aussi le droit d'opposer son veto à toute mesure qui lui semblerait contraire à l'intérêt public. Le roi Mswati III n'a pas précisé si le décret royal de 1973 coexisterait avec la nouvelle Constitution. En attendant, il a ordonné la codification des coutumes swazies. Les groupes de défense des droits des femmes du pays craignent que le droit coutumier codifié ne prenne le pas sur les droits qui leur sont garantis par la nouvelle Constitution, qui stipule qu'aucune femme « ne peut être contrainte de respecter les droits coutumiers si elle s'y oppose en toute conscience ».

TUNISIE

Conformément aux modifications constitutionnelles approuvées en 2002, la nouvelle chambre haute du Parlement tunisien, la Chambre des conseillers, a tenu sa session inaugurale le 16 août 2005. Sur ses 126 membres statutaires actuels, 85 sont élus indirectement par les membres de la Chambre des députés et par les conseils municipaux, tandis que les autres sont désignés par le président. Le nombre des membres de la Chambre des conseillers sera déterminé tous les six ans par la loi relative aux élections. Il ne peut excéder les deux tiers de celui de la Chambre des députés.

Les premières élections indirectes ont eu lieu le 3 juillet 2005 pour 71 des 85 membres qui sont élus indirectement. L'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), qui a droit à 14 sièges, n'a pas participé au scrutin. Il n'a pas encore été décidé si ces 14 sièges seraient pourvus ou laissés vacants. La liste des 41 membres désignés (dont sept femmes) a été publiée le 1er août 2005. Le nombre total de femmes est porté à 15. M. Adballah Kallel est le premier président de la Chambre des conseillers.

ZIMBABWE

Le 15 juillet 2005, le gouvernement a publié au Journal officiel un projet de réforme constitutionnelle (no 17), ou « projet de loi du Sénat », afin de le soumettre à débat public avant son examen dans le cadre du processus législatif. Ce projet de loi vise à réintroduire une Chambre haute du Parlement. Dans sa rédaction actuelle, le texte prévoit un nouveau Sénat de 66 membres, avec un mandat de cinq ans. Cinq membres seront élus dans chacune des dix provinces administratives. Il y aura en outre dix chefs élus parmi les membres du Conseil des chefs, dont le président et le viceprésident. Les six autres membres seront désignés par le président. Le projet de loi doit être soumis à l'Assemblée d'ici à la fin août 2005. Entre 1980 et 1989, le Zimbabwe avait un Parlement bicaméral composé d'une Assemblée de 120 sièges et d'un Sénat de 40 sièges. Le Sénat a été supprimé à la suite de modifications constitutionnelles en 1987 et 1990, qui prévoyaient également l'élection directe du président. Depuis 1990, le pays a un Parlement monocaméral de 150 membres.

...LU DANS LA PRESSE...

La Chine et la République de Corée sont d'accord pour approfondir leur coopération parlementaire

Les Présidents des parlements de la Chine et de la République de Corée sont convenus, mercredi à New York, d'amplifier la coopération entre les deux institutions et de faciliter le développement de liens bilatéraux en général. Wu Bangguo, Président du Comité permanent de l'Assemblée nationale chinoise, et Kim One-ki,

Président de l'Assemblée nationale de la République de Corée, ont mis en exergue le rôle des parlements dans les relations entre Etats. Ces deux personnalités se sont entretenues en marge de la deuxième Conférence mondiale des Présidents de parlement, une rencontre de trois jours qui a commencé mercredi dernier au siège de l'ONU.

Le Quotidien du peuple - 8 septembre 2005

Contacts:

Union interparlementaire
La Maison des Parlements
5, chemin du Pommier
B.P. Box 330
CH-1218 Le Grand-Saconnex
Genève - Suisse
Tél. (0041.22) 919.41.16./27
Fax (0041.22) 919.41.60
Courrier éléctronique:
postbox@mail.ipu.org

Bureau de l'Observateur permanent de l'Union interparlementaire auprès de l'ONU

Suite 3002, 220 East 42nd Street New York, N.Y. 10017 Etats-Unis d'Amérique Phone (001) 212.557.58.80 Fax (001) 212.557.39.54 Courrier électronique : ny-office@mail.ipu.org

Le Monde des Parlements, revue trimestrielle, est une publication officielle de l'Union interparlementaire

Rédactrice en chef : Luisa Ballin

Avec la collaboration de :

Mohamed Amani
Nora Babic
Catherine Blondelle
Martin Chungong
Anda Filip
Kareen Jabre
James Jennings
Danny Kutner
Laurence Marzal

Alessandro Motter Andy Richardson Ingeborg Schwarz Valeria Sistek Jill Toedtli Alain Valtat

Hiroko Yamaguchi

Site web : Pieyre Castelier Serguei Tchelnokov

Imprimé par Sadag SA - France
© UIP